

 <p>ATTENTION DANGER</p>	<p>Zone à risque :</p> <p>Bromure d'éthidium (BET)</p>	
	<p><i>Chef de service ou responsable :</i></p> <p>Téléphone :</p>	
	<p><i>Contact en cas d'urgence</i></p> <p>Téléphone :</p> <p>Si nécessaire, composer un des n° d'urgence 7, 22, 112</p>	

- **Port obligatoire d'une blouse de laboratoire réservé à cet usage.**
- **Port obligatoire de 2 paires de gants nitriles (latex interdit !) et de lunettes de sécurité.**
- **Utilisation du BET en poudre interdite. Placer un papier absorbant sur la surface de travail.**
- **Rejets à l'égout interdit. Les déchets (chimiques et objets contaminés) sont à placer dans des récipients spécifiques identifiés.**
- **Nettoyage régulier des surfaces avec un décontaminant et contrôle sous UV.**

 <p>T+ - Très toxique</p> <p>BROMURE D'ÉTHIDIUM</p> <p>R 22 – Nocif en cas d'ingestion. R 26 – Très toxique par inhalation. R 68 – Possibilité d'effets irréversibles. S 28 – Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. S 36/37 – Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. S 45 – En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S 63 – En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos.</p> <p>214-984-6 – Étiquetage CE.</p>	  <p>BROMURE D'ÉTHIDIUM</p> <p>DANGER</p> <p>H 341 – Susceptible d'induire des anomalies génétiques. H 330 – Mortel par inhalation. H 302 – Nocif en cas d'ingestion.</p> <p>Nota : Les conseils de prudence P sont sélectionnés selon les critères de l'annexe 1 du règlement CE n° 1272/2008.</p> <p>214-984-6</p>
--	--